

AVIS PUBLIC

PROGRAMME D'APPLICATION D'INSECTICIDES DE 2024 – RÉVISION

Nous vous informons par les présentes que la Direction de la lutte contre les insectes du Service des travaux publics de la Ville de Winnipeg a l'intention de mener, en 2024, le programme d'application de pesticides suivant :

1. Lutte contre les larves de moustiques dans l'eau stagnante des terrains de golf de Winnipeg à l'aide d'un système d'aéronef télépiloté (drones). Les dates d'application prévues s'étendront du 3 juin au 30 septembre 2024. Seront utilisés notamment les insecticides indiqués ci-dessous :
 - a. Vectobac^{MD} 200G (*Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti))
 - b. Vectobac^{MD} 1200L (*Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti))

Toute personne peut, dans les 15 jours suivant la publication du présent avis, faire parvenir à Environnement et Changement climatique Manitoba une représentation écrite au sujet du programme de lutte ou remettre par écrit au ministère son opposition à l'utilisation de pesticides à côté de sa propriété, et ce, à l'adresse suivante :

Direction des autorisations environnementales
Environnement et Changement climatique Manitoba
14, boulevard Fultz, case postale 35
Winnipeg (Manitoba) R3Y 0L6

Avis rendu par : Jim Berezowsky
Directeur du Service des travaux publics

